



INFORMATIONS PRATIQUES

● **Les permanences :**
sur rendez-vous ou par téléphone

A l'Espace Petite Enfance

Tél. : 02 35 28 96 95
7 rue d'Alsace - 76400 FECAMP
Lundi de 12h30 à 14h30
Mardi de 12h30 à 17h30
Jeudi de 12h30 à 17h

Au Centre Médico-Social de Valmont

Tél. : 02 35 29 81 49
Rue Guy de Maupassant
76540 Valmont / Thiergeville
Jeudi de 13h30 à 17h

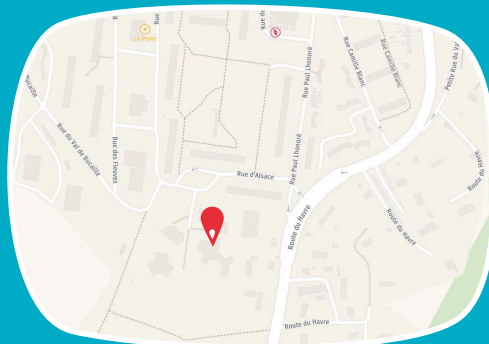


● Les ateliers d'éveil :

Les mardis, jeudis
et vendredis matin dans différentes
communes du territoire, selon programme.

N'hésitez pas à contacter les animatrices pour connaître
le planning du **Relais Petite Enfance Intercommunal**
ou à le consulter sur le site internet :
www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

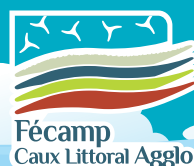
Nous situer



Espace Petite Enfance intercommunal
7 rue d'Alsace
76400 FECAMP



C.M.S
rue Guy de Maupassant
76540 VALMONT / THIERGEVILLE



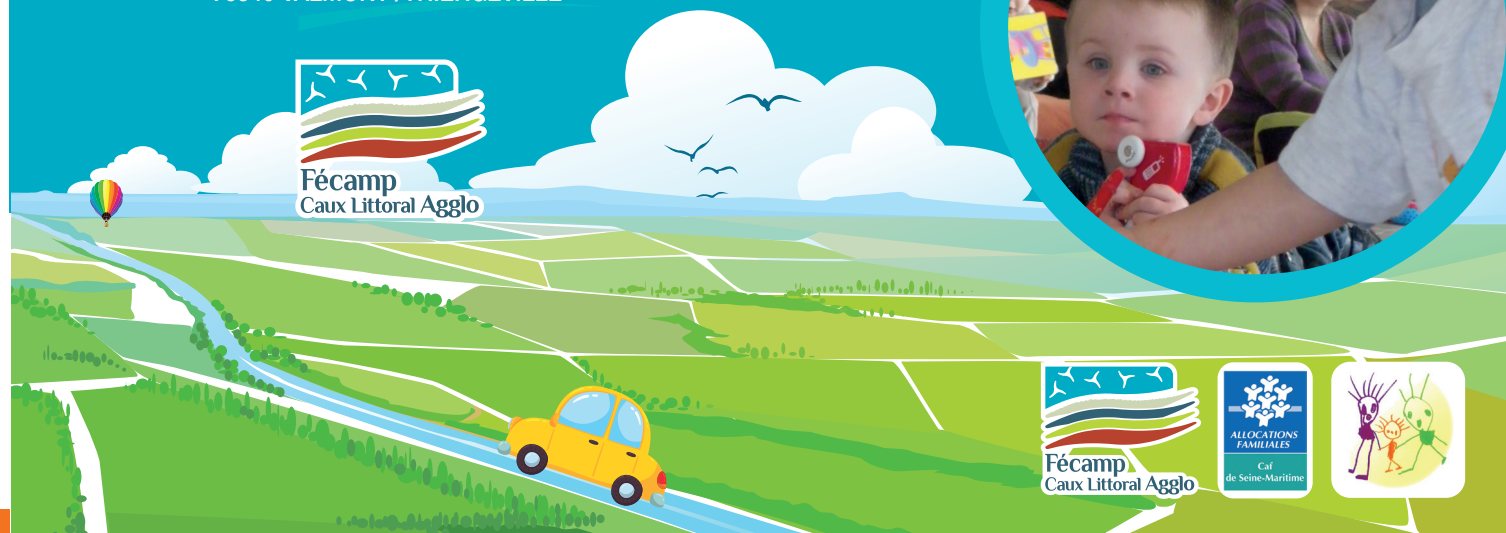
Le Relais Petite Enfance Intercommunal

Information - Ecoute
Lieu d'échange - Animation
Réflexion professionnelle

Service gratuit
et itinérant



Crédit photo : Fécamp Caux Littoral Agglo



Le Relais Petite Enfance Intercommunal

s'adresse

● Aux jeunes enfants

Animation d'ateliers favorisant
le développement et l'épanouissement
des tout-petits.

Proposition de multiples activités
sensorielles et motrices :
peinture, collage, cuisine, musique, danse...

Lieu d'échanges entre enfants permettant
les premières expériences de groupe.

● Aux parents

Mise à disposition de la liste
des assistantes maternelles agréées.

Information sur les droits et obligations
des parents employeurs
(contrat de travail, rémunération, pajemploi...)

Réponses aux questions se rapportant
à l'accueil de l'enfant.

● Aux assistantes maternelles et candidats à l'agrément

Ecoute et soutien dans la pratique quotidienne
de son activité professionnelle.

Information sur les démarches (premier contact avec
les familles, contrat de travail...), le statut professionnel,
les droits et devoirs (rémunération, congés payés...).

Temps de formation, d'analyse et réflexion sur les
pratiques professionnelles.

Lieu d'échanges entre assistantes maternelles lors
des ateliers.

Le Relais
Petite Enfance
Intercommunal

c'est à la fois :

Un lieu d'animation :

des ateliers d'éveil pour les enfants
accompagnés de leur assistante
maternelle agréée et occasionnellement du
parent employeur sur les temps festifs.

Un lieu d'information :

des permanences d'accueil et téléphoniques
pour les parents et les assistantes
maternelles agréées.

